

LES NOUVELLES d'AUBER



**LÀ OÙ
ÇA BOUGE**
L'INSTITUT
NATIONAL
DU PATRIMOINE
MISE
SUR SON SITE

P. 6

**FEMMES
D'AUBER**
DES JEUNES
PATINEUSES
SUR LES
PLUS HAUTES
MARCHES

P. 10

LES GENS D'ICI

**Omar
Ouboujmaa**

P. 4

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS – N°15 – DU 30 AVRIL AU 13 MAI 2019

ENTRE NOUS

PLAN LOCAL D'URBANISME Un projet de territoire



La maîtrise de la production des logements et le développement des espaces verts font partie des priorités de la Municipalité.

Aubervilliers a connu une évolution importante de sa population ces dernières années avec plusieurs milliers d'habitantes et habitants supplémentaires. Parallèlement, les grands projets attendus depuis de nombreuses années commencent à se concrétiser. L'aménagement des berges du canal, l'ouverture du campus Condorcet du Fort d'Aubervilliers, la construction de deux nouveaux collèges, l'arrivée du métro au centre-ville et l'aménagement du Fort d'Aubervilliers en font notamment partie.

Construire une vision partagée de la ville de demain nécessite d'intégrer les enjeux démographiques, sociaux et écologiques d'aujourd'hui. Et pour que chacune et chacun puisse trouver sa place à Aubervilliers, nous devons regagner la maîtrise de notre territoire. Une exigence que la Municipalité porte à travers le Plan local d'urbanisme (PLU). Le dossier à la Une de ce nouveau numéro du journal lui est consacré. Il vous permettra de comprendre son fonctionnement et d'en appréhender les objectifs. Grâce à la concertation publique que nous avons menée avec les Albertivillariennes et Albertivillariens, la Municipalité a souhaité une réorientation du PLU de 2010, jugé trop souple.

Parmi les nouveaux défis à relever dans la 13^e modification, figurent ceux de mieux maîtriser le développement de la production de logements et de renforcer la végétalisation avec l'aménagement d'espaces verts. Ils seront renforcés par l'adoption du PLU intercommunal. Le PLU est un véritable projet de territoire guidé par des convictions politiques. Ce sont ces dernières qui permettent de construire, pour les années à venir, une ville accessible à toutes et tous. ●

MÉRIEM DERKAOUI
MAIRE
D'AUBERVILLIERS,
VICE-PRÉSIDENTE DU
CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE LA
SEINE-SAINT-DENIS



**NOS CHANTIERS P. 8 MA MAIRIE, À QUOI ÇA SERT ? P. 11 AUBER CULTURE P. 12
LE BIEN-VIVRE P. 13 AINSI VA LA VIE P. 14 EN BRÈVES P. 15 AUBERVILLIERS D'ANTAN P. 16**

RETROUVEZ-NOUS

WWW.AUBERVILLIERS.FR

ET SUR   



Orientant le développement communal sur le long terme, le Plan local d'urbanisme cartographie son aménagement.

Qu'est-ce que le PLU ?

ÉQUILIBRE Le Plan local d'urbanisme (PLU) est un document de planification d'urbanisation à l'échelle communale. La Municipalité s'en sert pour encadrer et développer sa politique locale d'aménagement du territoire.

Le PLU est un plan de la ville d'Aubervilliers découpé en parcelles représentant huit zones. On y retrouve, entre autres, les habitations classiques, les secteurs pavillonnaires, les espaces d'activités industrielles, artisanales et tertiaires, ou encore les zones vertes urbaines. « Chaque zone est encadrée par quatorze règles particulières valables à l'échelle du PLU », nous explique Rafael Concas, chargé de mission Développement à la Ville. Ces règles agissent à la fois sur les types de constructions, la hauteur des nouveaux édifices, le taux de « végétalisation », la qualité du sol... En deux ans, cet ensemble de règles a été élaboré en collaboration continue avec les services techniques de la collectivité, la Direction de l'urbanisme, des cabinets d'étude et les Albertivillariens-ne-s. Ces derniers ont eu l'occasion de s'exprimer à travers des réunions de concertation organisées régulièrement. « Ces échanges sont essentiels. Il s'agit de l'avenir d'Aubervilliers, de ses quartiers, de son cadre de vie. La commune a beaucoup évolué avec plusieurs milliers d'habitant-e-s supplémentaires en une décennie. Le PLU doit prévoir la mise en place d'équipements rendus nécessaires suite à l'augmentation importante de la population », précise la Municipalité. « Nous tenons aussi à maîtriser le développement de la ville tout en conservant l'identité albertivillarienne », ajoute-t-elle.

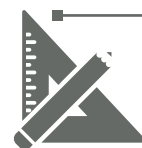
Les deux principaux enjeux de la mise en place du PLU concernent à la fois l'aspect économique et politique de la ville. Il participe à l'encouragement de l'emploi local en misant sur les activités productives, artisanales et tertiaires. « On souhaite à la fois maintenir et développer un certain nombre d'entreprises industrielles et tertiaires, car

elles ont un effet favorable pour la ville. Elles permettent de proposer un spectre large d'emplois aux habitant-e-s », notifie Rafael Concas. En plus des entreprises, les atouts de la ville comme sa proximité directe avec Paris, le prolongement du métro de la ligne 12, la construction de la ligne 15, le Campus Condorcet et l'organisation des Jeux olympiques en 2024 attirent de nouveaux promoteurs immobiliers. « De nombreux logements ont été construits sans les infrastructures nécessaires à l'accompagnement de la croissance démographique et au cadre de vie. Avec le PLU, nous réaffirmons notre volonté politique de maîtriser l'habitat en donnant, par exemple, aux locataires d'Aubervilliers la possibilité d'accéder à la propriété, ou en maintenant la construction de logements sociaux », explique la Municipalité.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Autre enjeu capital, celui de l'écologie. La nature en ville est un leitmotiv important pour la Municipalité. Aubervilliers est, en effet, une ville minière. « Nous voulons que dans le PLU figure un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces verts dans une perspective de transition écologique », affirme la Municipalité. Et ce, même s'il est « compliqué » de construire un parc public, car cela représente une « dépense publique considérable », précise Rafael Concas. Il faut alors trouver des idées innovantes. Elles se traduisent notamment par des engagements municipaux à la hauteur du problème. D'ici à 2026, la Mairie s'engage, par exemple, à planter 500 arbres et mettre à disposition 10 hectares de squares et parcs nouveaux.

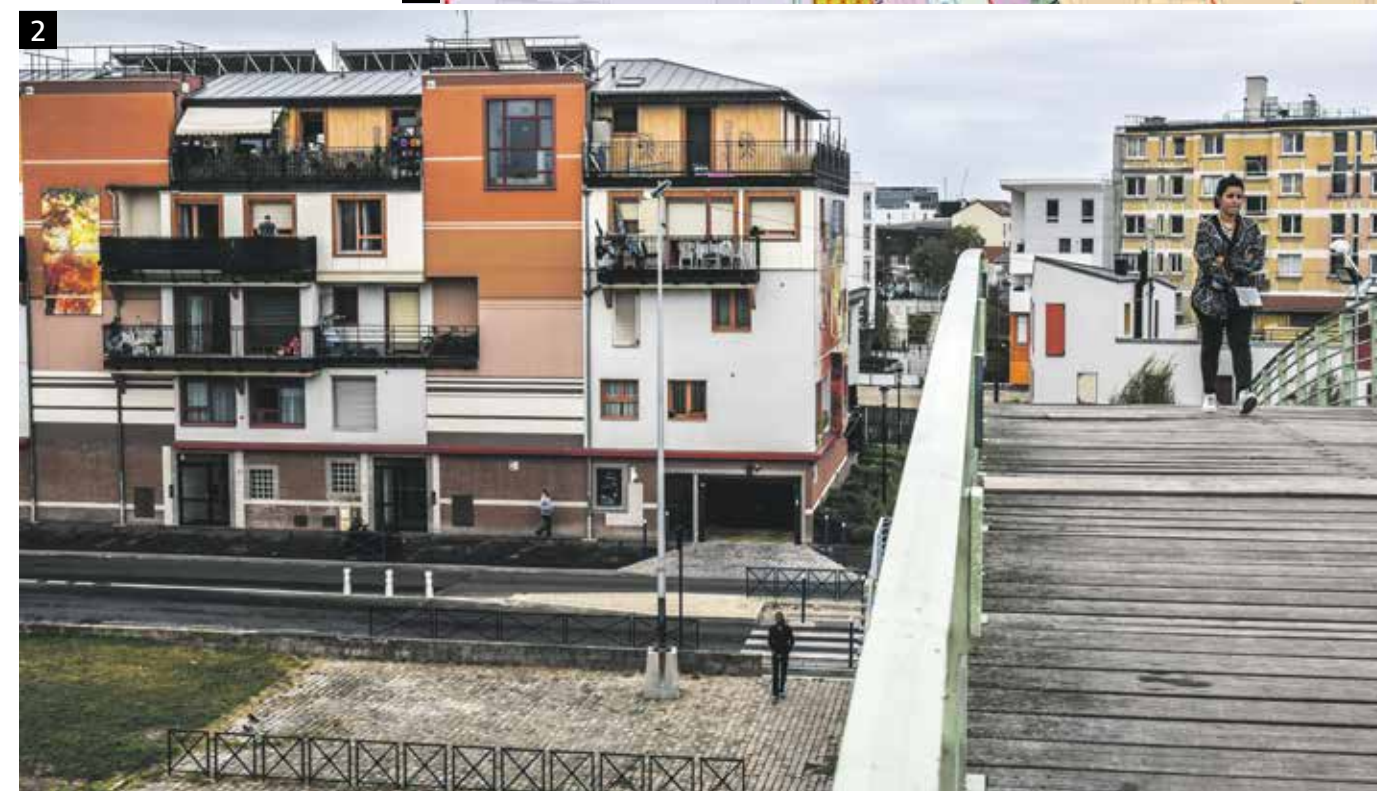
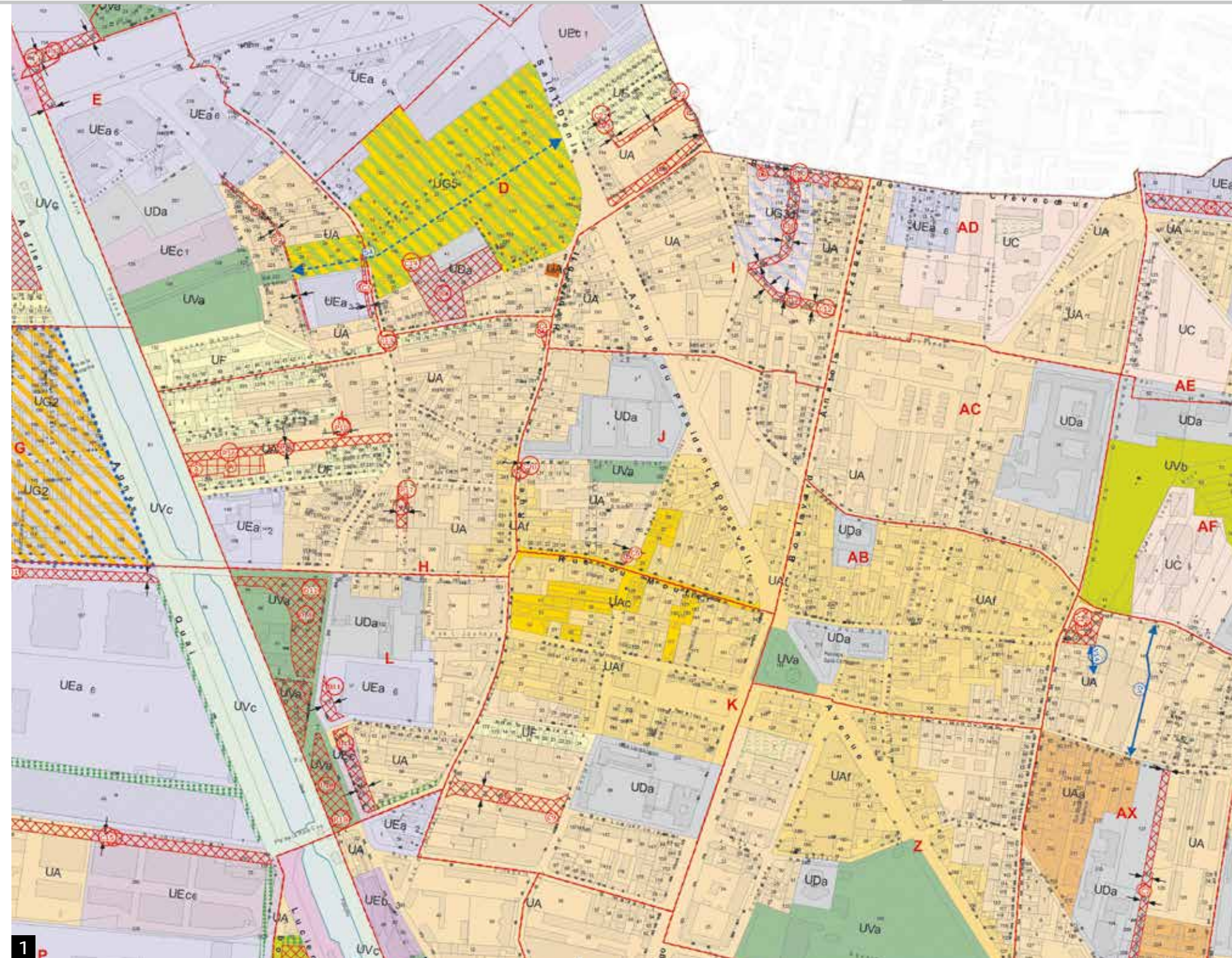
● QUENTIN YAO HOQUANTE ET CÉLINE RAUX-SAMAAN



12

MODIFICATIONS du PLU de la ville depuis son adoption le 21 octobre 2010

1» CARTE Un visuel vaut parfois mille mots... Pour celles et ceux qui n'ont jamais « vu » un PLU, petit décodage : chacune des 8 couleurs correspond à 1 zone ; chaque zone correspond à une déclinaison de 14 règles (c'est-à-dire des normes) qui sont les mêmes pour chaque zone.



LE DOSSIER DE MODIFICATION DU PLU RÉPOND À PLUSIEURS VOLONTÉS

- Agir sur la production de logements en maîtrisant la densité bâtie des opérations de constructions en termes de gabarit, d'enveloppe, d'emprise au sol, de hauteur
- Renforcer la végétalisation en permettant un rééquilibrage entre la production de logements et la production d'espaces verts publics et privés
- Maîtriser le développement des secteurs à fort potentiel (pont de Stains)
- Faire évoluer le zonage de certains secteurs afin de permettre le maintien et le développement des activités économiques
- Intégrer l'avancement des projets (secteur Chemin-Vert)
- Mettre en place des mesures pour contrôler la division des logements



Par délibération n°CT-19/1154 du 9 avril 2019, le conseil territorial de Plaine Commune a approuvé la modification n°13 du plan local d'urbanisme de la commune d'Aubervilliers.

LA VOIX DES ALBERTIVILLARIENS.IENNES

SONDAGE L'enquête publique concernant la modification n°13 du PLU de la ville d'Aubervilliers s'est tenue du 29 octobre 2018 au 13 décembre 2018 inclus. Qui dit enquête publique dit participation... Les Albertivillariennes et Albertivillariens ont-ils été de bon-ne-s élèves ? Dans ses avis et conclusions, en date du 31 janvier 2019, le commissaire-enquêteur Jean-François Biechler a tout d'abord souhaité mettre en avant « la qualité du dossier soumis à enquête tant dans la forme que dans la précision des informations fournies pour expliquer les choix retenus ». Il ajoute même : « La notice complémentaire au rapport de présentation a particulièrement été appréciée, car elle a permis au public de s'informer de façon précise sur le projet sans être obligé de parcourir la totalité d'un dossier volumineux soumis à enquête publique, en particulier en précisant clairement qui était l'autorité responsable de la modification. » Par contre, une faible participation du public a été constatée lors des permanences de l'enquêteur, compensée par une mobilisation significative sur Internet. « Le public s'est exprimé sur des points [...] comme la ZAC Port-Chemin-Vert, la mosquée adjacente à la ZAC et la zone d'activités à proximité de la future station Aimé-Césaire de la ligne 12 prolongée du métro », note Jean-François Biechler. ● C.R.-S.

2, 3 » ÉVOLUTION Face au développement très rapide de la ville, la Mairie réaffirme à travers ce nouveau PLU ses priorités : le développement de la place de la nature et la création de logements accessibles à tou-te-s.

PROFIL

1983 Commence sa carrière d'enseignante

1985 Emménage à Aubervilliers

2010 Présidente du CMA tennis



NICOLE MIRAMONT MILITANTE D'UN TENNIS POUR TOU·TE·S « Notre club n'a jamais subi de revers »

TONIQUE Énergique et passionnée, Nicole Miramont ne tarit pas d'éloges quand il s'agit de parler de son sport et de sa ville d'adoption, par lesquels elle s'est épanouie.

Nicole Miramont est de ces institutrices que la carrière n'a pas usées, qui ont su garder intacte la foi en leur métier : « Dès que je suis arrivée à Aubervilliers, j'ai été séduite et intéressée par un contexte scolaire différent de ce que j'avais connu auparavant. Ne serait-ce que par les possibilités offertes aux élèves sur le plan éducatif, je veux parler, de l'imbrication originale entre les études et l'éveil aux pratiques artistiques, analyse la professeure. J'ai choisi d'enseigner dans le primaire car c'est l'émerveillement des enfants face à la découverte de leur propre compréhension qui me touche le plus. Au fond je crois que ce sont ces émotions partagées, qui ont fait le sel de ma vocation, ajoute-t-elle. L'autre donnée qui m'a fait apprécier la ville, c'est sa politique culturelle. À Aubervilliers, il y a un théâtre digne de ce nom, une salle de cinéma d'art et d'essai et un foisonnement culturel en adéquation avec ma curiosité mais surtout avec mon budget d'enseignante. » Oui mais, et le sport dans tout ça ? Aussitôt son visage s'éclaircit dans un éclat de rire et les mots traversent le cours des choses avec enthousiasme

et précision. Sa silhouette se redresse balayant avec aisance l'impact des années. « Vous savez je suis de la génération Noah... Et c'est bien plus qu'un slogan. En 1983, le tennisman gagne le tournoi de Roland-Garros. Très vite, il milite pour une réelle démocratisation. D'ailleurs, depuis vingt-deux ans, Yannick Noah travaille dans l'ombre pour son association Fête du mur qui promeut le tennis dans les quartiers, souligne Nicole Miramont. Aussi, lorsque j'arrive en 1985 à Aubervilliers, je comprends que la ville n'avait attendu ni son appel ni le réveil de la Fédération française de tennis. Et ne manque pas de rappeler que l'effort en amont était patent et autorisait l'accès de ce sport à tou·te·s. Ce fut une ville pionnière et qui le reste. »

DES PRÉJUGÉS BATTUS EN BRÈCHES

Institutrice remplaçante dès 1985 dans la plupart des écoles primaires de la ville pour enfin s'installer pour de plus longues périodes à Gémier, Balzac et Guesde, Nicole Miramont s'avère être une belle mémoire vivante toujours en activité. « J'ai adhéré, au club de tennis, en 1988 d'abord en tant que simple joueuse, puis comme membre d'une équipe. J'ai accepté d'en être présidente en

« Le nombre d'adhérent·e·s ne cesse d'augmenter »

2010. Il m'importait, alors que j'allais prendre ma retraite, que le club puisse continuer à se développer, justifie-t-elle. Aussi, j'ai joint l'utile à l'agréable en perpétuant son ouverture au plus grand nombre, ainsi que sa politique sociale et familiale tout en me permettant de continuer ma mission éducative. Je préside ce club en collaboration étroite avec le directeur sportif lui-même inscrit au club depuis son plus jeune âge. » Avec l'équipe pédagogique, Nicole Miramont a créé un lieu de convivialité, capable de véhiculer les valeurs et de fournir un enseignement de qualité. Outre nos adhérent·e·s « loisir » ou « compétiteur·rice », la structure a établi un partenariat avec l'Éducation nationale. Douze classes de CP et CEL participent chaque année au tennis à l'école. Un second partenariat a été noué avec l'Organisation en mouvement des jeunes d'Aubervilliers (OMJA). « Nous encadrons 2 groupes chaque mercredi avec l'École des sports. La ville ne nous fait pas payer de loyers pour les installations », complète Nicole Miramont, mais le nombre d'adhérent·e·s ne cesse d'augmenter, et nous aurions besoin de courts couverts supplémentaires... Nous sommes victimes de notre succès », conclut-elle. ● MAX KOSKAS

OMAR OUBOUJEMAA UN BOULANGER PÉTRI DE BONNE HUMEUR « Aubervilliers est dans mon sang »

BIENVEILLANT Il y a, dans le regard de ce boulanger au parcours atypique, de la gentillesse, de la générosité et de la bonté. Omar Ouboujemaa force le respect.

Il est jovial, volubile, affable et drôle. Rien ne semble pouvoir entraver sa joie et pourtant, le boulanger de la rue Achille Domart n'a pas toujours eu la vie facile. Sa force tient peut-être à son caractère passionné : de la

vie, de son métier et des autres, de ses clients qu'il traite comme des amis. À 17 ans, ce marocain d'origine arrive à Puteaux (92) grâce au regroupement familial. Pendant un an, il étudie le français au lycée à Nanterre, puis, dans le même temps, multiplie les stages pour trouver sa voie : épicier, boucher, boulanger et pâtissier. C'est ce dernier métier qui va « l'accrocher ». Et voici qu'un traiteur de Courbevoie (92), Mac Amand, le prend sous son aile. C'est chez lui qu'il fait son apprentissage durant 3

ans et décroche son CAP de pâtisserie, confiserie, glacerie à 21 ans. Embauché par le traiteur, Omar Ouboujemaa reste un peu mais il a la bougeotte, veut connaître différentes expériences pour en faire son miel ! Il change de patron traiteur, toujours à Courbevoie, reste trois mois puis décide de partir à Neuilly-sur-Seine (92), dans le quartier des Sablons, chez un boulanger où il ne reste que deux mois. On vous l'avait bien dit : animé par sa soif de connaissances, Omar ne tient pas en place. Ainsi donc, il poursuit sa route pour le 8^e arrondissement de Paris, dans un restaurant de renom. Il y reste 3 ans, le temps de devenir chef pâtissier. Mais il ne va pas s'arrêter là. Direction un restaurant gastronomique de Levallois-Perret (92).

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Puis changement de cap radical : Omar va travailler dans une sandwicherie de Courbevoie. Là encore, il ne reste pas. Le voici qui revient dans les beaux quartiers de la capitale, rue Pierre Charron, dans un établissement 5 étoiles où il occupe, à nouveau, le poste de chef pâtissier. Incroyable parcours ! C'est à ce moment-là qu'il découvre qu'une boulangerie qui périclite est à vendre à Aubervilliers. Il s'associe alors avec son frère, également pâtissier, et décide de se lancer dans cette nouvelle aventure : « La boulangerie était totalement HS. J'ai mis trois pains ronds dans la vitrine, deux éclairs au chocolat et il a fallu faire des travaux, remettre aux normes. Nous n'avions pas beaucoup d'argent, c'était dur au départ. On travaillait 24/24 h. Je cherchais avec mon frère, à l'époque, une affaire qui était morte pour la remonter. Je vivais toujours chez mes parents à Puteaux, Aubervilliers, pour moi, c'était un autre monde. Alors on a fait les travaux intérieur et extérieur tout doucement, petit à petit. Et puis ça a démarré. On a mis tout notre savoir-faire ici. Nous dormions sur place. »

« Ce qui m'importe c'est de faire plaisir au client »

Dès que l'affaire a commencé à « marcher », Omar et son frère ont dû recruter. Puis leur réputation a grandi : « On contrôlait nos produits, on savait ce que l'on faisait. Aujourd'hui, je suis plus à la vente mais je ne pense pas à l'argent : ce qui m'importe c'est de faire plaisir au client, de le voir sourire, de le sentir satisfait. À partir de là, je sais qu'il reviendra chez moi. » Aujourd'hui, Omar s'est marié, a quitté Puteaux et vit à Aubervilliers depuis 2014 : « Aubervilliers, j'adore. Je ne veux plus quitter cette ville. Ici, c'est social, c'est familial, tout le monde se connaît, c'est chaleureux. Beaucoup de client·e·s qui critiquaient Aubervilliers sont parti·e·s, pour revenir un an plus tard ! Ici, c'est un village. On se rend service entre commerçant·e·s, entre voisin·e·s. À Puteaux, si tu tombes par terre on ne te regarde même pas ! C'est déchirant. Là, c'est vivant. Et je suis adopté. Aubervilliers est dans mon sang. » Omar est un exemple de courage. Bientôt, ce sera le ramadan. Il nous réserve des surprises pâtisseries pour l'occasion !

● MAYA KACI



Un des départements de cette prestigieuse école s'est installé à la Manufacture des allumettes à Aubervilliers.

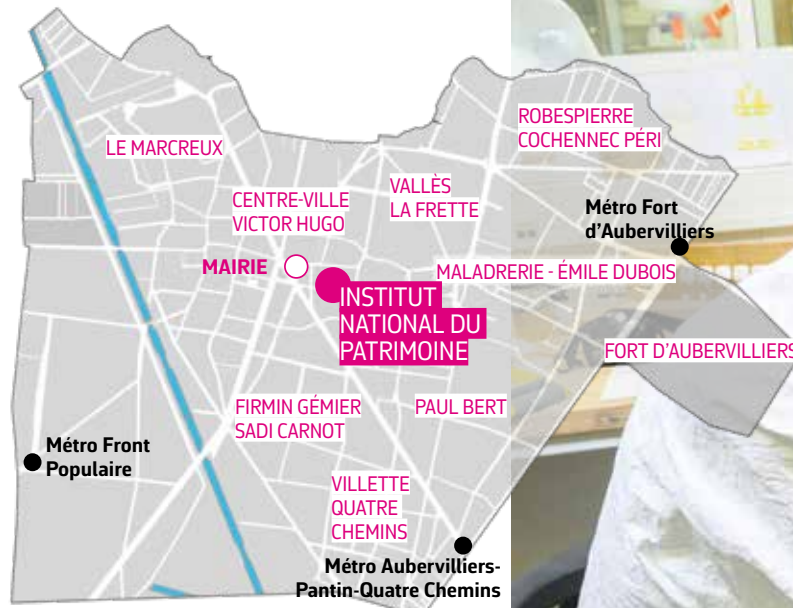
L'Institut national du patrimoine mise sur son site

EXCELLENCE L'ancienne fabrique des allumettes, construite en 1904 et fermée en 1962, a été entièrement réhabilitée et aménagée afin de correspondre aux besoins de la formation initiale et permanente des restaurateur-riche-s du patrimoine.

Depuis le 2 février 2015, les activités pédagogiques et de recherche se sont installées en plein cœur de la ville. L'Institut national du patrimoine (INP) a bénéficié d'une nouvelle implantation s'étendant sur 4 000 m². Ce nouveau dispositif offre un lieu parfaitement adapté pour l'apprentissage des sept spécialités qui y sont enseignées : peinture, arts graphiques et livres, arts textiles, arts du feu (verre-céramique-émail), mobilier, photographie et sculpture.

Cette école prestigieuse autant qu'atypique offre la particularité, unique en Europe, de former dans un même établissement deux métiers étroitement complémentaires : celui de conservateur-riche et celui de restaurateur-riche. Les deux formations existent d'abord séparément, puis furent réunies en 1996.

Chaque année, à l'issue d'un concours, l'INP accueille entre trente et cinquante élèves conservateur-riche-s et une vingtaine d'élèves restaurateur-riche-s. Chaque filière possède son identité et ses débouchés propres. Les conservateur-riche-s du patrimoine sont destinés à devenir de hauts fonctionnaires spécialistes du patrimoine. Reconnu au grade de Master, le diplôme de restaurateur-riche du patrimoine confère quant à lui l'habilitation à intervenir sur les collections des musées de France et plus rarement pour des fondations voire des particuliers. Le ministère de la Culture et de la Communication a



Son Master habilité à intervenir sur les collections des musées de France

contribué à l'important programme d'investissements permettant l'acquisition d'équipements modernisés et renouvelés qui conforteront l'excellence pédagogique des enseignements dispensés au département des restaurateur-riche-s. Cette école, d'élèves restaurateur-riche-s d'œuvres d'art dont le cursus est de cinq ans, forme la fine fleur des restaurateur-riche-s de patrimoine.

UN PEU D'HISTOIRE

La notion de patrimoine prend son essor à partir du XIX^e siècle. Et comme souvent en France, à la fondation d'une



À l'heure où la restauration de la cathédrale Notre-Dame est au cœur des discussions, l'expertise de ces futur-riche-s conservateur-riche-s de patrimoine pourrait être indispensable.

UNE FORMATION À RAYONNEMENT INTERNATIONAL

RECHERCHE Au-delà du métier d'art choisi, la spécialisation implique dès la première année des exercices d'observation et de description puis d'interprétation nécessitant un diagnostic précis. S'ensuivent l'apprentissage des gestes, la familiarisation avec les produits et les outils et la découverte des techniques. Ce parcours permet, par la suite, d'entreprendre des stages et des chantiers écoles pour consolider les acquis. C'est l'ensemble de cette formation qui autorise l'INP à bénéficier d'un rayonnement international. Cependant, les mains de ces apprenti-riche-s sont loin d'être insensibles au questionnement. Aussi s'organisent des manifestations culturelles et scientifiques sur le mode de cartes blanches. Il s'agit de réfléchir, en invitant des personnalités d'horizons divers, sur, par exemple, les pratiques de leur futur métier afin de s'ouvrir à d'autres disciplines tout en développant leur esprit critique dans la perspective de repenser leurs futures missions. L'hiver dernier, se sont tenues des soirées débats et des séminaires de recherche. Les étudiant-riche-s se sont penché-riche-s sur des rapports tels que : « Ce que restituer veut dire ? Des restitutions du patrimoine africain en Afrique » et « Patrimoine spolié pendant la période nazie (1933-1945) / recherche de provenance à l'échelle internationale. » ● M.K.



ÉGALITÉ DES DROITS

En partenariat avec la fondation Culture et diversité, le programme Égalité des chances vise à accompagner dans la préparation au concours de l'INP, des étudiant-riche-s en métiers d'art (BMA, CAP, DMA, BTS...), issu-riche-s de milieux modestes.

Durant des ateliers (un de trois semaines en été et deux autres d'une semaine à l'automne et en hiver), ces étudiant-riche-s suivent des cours de remise à niveau en sciences et en histoire de l'art et sont invité-riche-s à participer à des visites de musées ainsi qu'à des rencontres avec des restaurateur-riche-s.

À l'issue du programme, les étudiant-riche-s passent le concours de l'INP sans quota ni voie parallèle. Les étudiant-riche-s, en cas d'échec au concours d'entrée, ont la possibilité d'intégrer la classe préparatoire Paris-Ouest-Nanterre-Ecole du Louvre afin de bénéficier d'une année supplémentaire de préparation.



»ATELIERS La vingtaine d'élèves restaurateur-riche-s est répartie en sept ateliers : arts du feu, arts graphiques et livres, arts textiles (photos 2 et 3), mobilier, peinture, photographie et sculpture (photo 1). Ces ateliers sont placés en enfilade, les uns à côté des autres, afin d'encourager la communication et la convivialité. Pour cette installation, l'INP a bénéficié d'aides de la part du ministère de la Culture et de la Communication.

sensibilité collective l'on se rend compte qu'un grand écrivain s'avère être à l'origine de cette idée et de l'élan qui s'ensuit. Dans son pamphlet *Guerre aux démolisseurs*, le futur auteur des *Misérables* et de *Notre-Dame* écrit en 1825, à l'âge de 23 ans : « Il y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté ; son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde. »

« C'est une idée très moderne que perçut déjà Victor Hugo », remarque Olivier Zeder, directeur du département des restaurateur-riche-s. « Nous nous sentons, avec une humilité d'usage, un peu ses

héritier-riche-s dans la mesure où nous sommes aussi précurseur-riche-s en nous installant dans la Manufacture. Car son atout est non seulement esthétique mais également fonctionnel », enchaîne-t-il.

TOUR DU PROPRIÉTAIRE

Le bâtiment dispose de deux ailes. Tous les ateliers sont placés en enfilade, les uns à côté des autres, ce qui permet la communication et la convivialité. En parcourant les différents ateliers, où étudiant et travaillent les élèves, l'on se rend bien compte qu'elles et ils ont conscience de vivre une expérience rare. Car il n'est

pas donné à tout le monde de vivre de sa passion. L'INP s'engage à faire en sorte que le bénéfice de cette nouvelle installation soit partagé avec la commune tout entière. Tou-riche-s sont persuadé-riche-s d'avoir fait le bon choix en s'implantant au sein d'une ville dynamique, très active en matière culturelle.

« Nous sommes environné-riche-s de lieux d'enseignement dont le Campus Condorcet. Nous souhaitons participer à des projets communs et nous insérer dans son tissu économique », précise Olivier Zeder. Les apprenti-riche-s de l'INP pourraient porter secours à Notre-Dame... ● MAX KOSKAS

»L'Institut national du patrimoine, département des restaurateur-riche-s - 124, rue Henri Barbusse Tél : 01.49.46.57.00 www.inp.fr

La bibliothèque est ouverte au public sur rendez-vous. Le lundi de 13h à 17h45 et du mardi au vendredi de 9h30 à 17h45.

Au total, trois bâtiments, 50 lits et une entrée supplémentaires pour l'hôpital.

L'hôpital du Clos Benard s'agrandit

EXTENSION En juin 2019, les trois nouveaux bâtiments de l'hôpital rue Clos Benard seront livrés. Il s'agit d'augmenter la capacité d'accueil du service d'hospitalisation à temps plein.

L'unité d'hospitalisation à temps plein rue Clos Benard se prépare à ouvrir trois bâtiments supplémentaires pour les patient·e·s des secteurs Drancy, Le Bourget, Bobigny et Pantin, pour le moment interné·e·s à Neuilly-sur-Marne et de fait éloigné·e·s de leurs familles.

Côté personnel, les docteur·e·s Beau-cousin, Crouzel, Slama et Linares assureront le suivi. Ce chantier a été l'occasion de repenser l'accueil des malades en situation de crise aiguë et d'affirmer l'implantation de l'hôpital dans le quartier. L'objectif humain et urbain : rapprocher les patient·e·s des familles et assurer la continuité entre l'établissement de santé mentale et la vie « normale ».

UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

Tout le projet dépend de l'implication d'un acteur en particulier, soit l'établissement public de santé mentale Ville-Évrard. C'est cette institution qui est à l'origine des hôpitaux se trouvant respectivement rue Charles Tillon et rue Clos Benard. Or, un petit rappel de son historique est opportun pour comprendre l'état d'esprit dans lequel on a accueilli le soin de la maladie mentale en Seine-Saint-Denis, puis à Aubervilliers. Ville-Évrard est créé en 1862 à Neuilly-sur-Marne.

En 1948, le site se dote d'un Centre de traitement et de réadaptation sociale, ce qui correspond à un changement radical dans le soin de la maladie mentale, dès lors associée à des problématiques sociales telles que la pauvreté ou l'alcoolisme. Au courant des années 1970, la loi sur la sectorisation (voir encadré ci-dessous) suscite la création de lieux dédiés à la santé mentale au sein des villes, et non en périphérie pour combattre la stigmatisation de la folie. Ville-Évrard engage alors un



1» SOBRE

Les nouveaux bâtiments à l'architecture simple qui invite à la sérénité.

2» LIAISON L'ancien et le nouveau bâtiments sont reliés par une passerelle.



Une allure davantage résidentielle qu'hospitalière

programme d'implantation hors du site historique, qui se concrétise par trois pôles à Saint-Denis, Bondy, et enfin à Aubervilliers en 2003. L'accueil y est particulièrement favorable au projet de Ville-Évrard. Dès son implantation à Aubervilliers sous l'impulsion de Jack Ralite, ancien maire et ministre de la Santé, la municipalité s'était réjouie de son installation en zone urbaine proche des familles et des patient·e·s. Le temps de la relégation pour les équipements de santé mentale était révolu.

REPENSER L'ARRIVÉE DES PATIENT·E·S

L'agrandissement de l'hôpital rue Clos Benard achève ce processus de sectorisation. Non seulement en offrant de meilleures capacités d'accueil au site d'Aubervilliers, mais aussi par un projet architectural qui s'appuie sur l'environnement du quartier. En premier lieu, l'hôpital se dote d'une deuxième entrée, au 22, rue de la Nouvelle France, pour accueillir les patient·e·s et les familles au sein du service d'hospitalisation à temps plein. La première adresse rue Clos Benard est réservée au service d'hospitalisation de jour infanto-juvénile, qui constitue

une autre activité notable du site du Clos. Le dédoublement des entrées était nécessaire pour repenser l'arrivée des patient·e·s au sein du service d'hospitalisation à temps plein et faciliter le contact avec les familles. La politique de Ville-Évrard est justement d'impliquer celle-ci dans le processus de guérison. Vu de l'intérieur, le nouvel espace d'accueil est grand et distinct des lieux réservés aux professionnel·le·s.

Pour ne rien gâcher, l'accès qui mène aux chambres affiche une allure davantage résidentielle qu'hospitalière, avec un revêtement qui évoque les habitations du quartier et des allées avec espaces verts. Vu depuis l'extérieur, l'hôpital dans son ensemble apparaît enfin comme un élé-

ment distinct du décor, sans en être isolé. L'entrée rue de la Nouvelle France est soignée et imposante avec des clôtures de 2,70 m. L'impasse Léger-Félicité Santhonax, qui avait tendance à camoufler l'hôpital est ouverte, ce qui contribue à changer la circulation piétonne et apporte de nouvelles perspectives sur le quartier. La dynamique d'inclusion est confirmée, entre les murs, et dans la ville.

Et pour les plus suspect·e·s, nous avons réservé ces derniers bons mots de Xavier Faye, cadre de santé au Clos : « La folie est un sujet qui angoisse, mais en fait, il ne faudrait pas avoir peur de la pathologie mentale. Les patient·e·s sont des citoyen·ne·s comme les autres. » • ALIX RAMPAZZO

INAUGURATION IMMINENTE

FINITIONS Les travaux de construction du nouveau bâtiment qui ont démarré en 2017 sont pratiquement terminés. Le second œuvre (peintures, sols, sanitaire, éclairage) est en cours de finalisation et la livraison annoncée pour juin prochain. La surface de l'hôpital est augmentée de 4 300 m², avec trois bâtiments sur deux étages reliés aux premiers locaux par des passerelles et galeries en sous-sol. Le projet représente près de 80 d'emplois nouveaux directs qui se rajoutent aux 240 emplois existants sur les autres équipements de l'établissement sur la ville : l'hôpital rue du Clos Benard, le Centre Henri Duchêne rue Charles Tillon et la Causerie (centre d'ethnopsychiatrie) rue Trévet. Prochains travaux sur le site Clos Benard : la rénovation des anciens locaux. •



20,9

MILLIONS D'EUROS DE BUDGET



58

PATIENTS ACCUEILLIS



80

NOUVEAUX EMPLOIS EN PERSPECTIVE



4 300 m²

SURFACE SUPPLÉMENTAIRE

SÉANCES Les cours, ouverts aux 4-10 ans sont dispensés sur le sol en parquet du Gymnase Henri-Wallon.



ÉPAM, L'ÉCOLE DE PATINAGE EXCELLE

Des jeunes filles sur les plus hautes marches

PÉPITES Le patinage artistique sur roulettes (ou roller artistique) est un sport à part entière. Pour apprendre dans de bonnes conditions, mieux vaut s'inscrire dans un club qui plus est quand il porte les jeunes filles jusqu'aux podiums.

Entre 2,5 millions (chiffre officiel du ministère du Sport) et 4 millions de personnes (étude Sportlab) chausseraient régulièrement des rollers en France. Le roller connaît, en effet, un engouement croissant depuis ces vingt dernières années tant comme pratique sportive, que comme loisir ou comme moyen de locomotion. En tant que sport, il reste méconnu. Et pourtant on compterait, en France, plus de 69 000 licencié-e-s, parmi lesquelles 54 % de femmes et 46 % d'hommes. Le roller est donc une pratique assez exemplaire en matière de parité. La Fédération française de roller-skating (FFRS) a d'ailleurs été décorée dans le cadre du concours national Femmes et sport en 2005. Elle a reçu le prix Sport au féminin qui récompense la meilleure stratégie ou

action menée par une fédération sportive en matière de féminisation des postes à responsabilités et/ou de développement de la pratique féminine. Un bon point. Malheureusement, à l'échelon national, les hommes prédominent dans la pratique de la compétition, tandis que les femmes sont plus représentées dans la pratique loisir. Mais, comme toute règle a une exception, il fallait que ce soit un « petit » club d'Aubervilliers qui s'y colle.

CHAMPIONNES DE FRANCE

L'association EPAM (École de patinage artistique moderne) d'Aubervilliers compte, en effet, 18 licenciées, et ce ne sont que des... jeunes filles. Parmi elles, des championnes de France (eh oui !) dans un club qui se classe parmi les meilleurs de France. Il était temps de mettre ces « femmes d'Auber » à l'honneur. Bon, il est vrai que le patinage artistique attire peu les hommes, mais ce n'est pas une raison pour faire l'impasse sur leurs exploits. « Les garçons se disent que la danse c'est forcément pour les filles, alors que c'est un sport accessible à tous », nous confie Marine Nung, licen-

ciée. Qu'à cela ne tienne, elles feront sans eux. Et sans les médias, elles vivront pleinement leur passion. « Ce n'est pas facile de nous faire connaître car c'est un sport peu mis en avant et qui demande aussi très souvent l'investissement des parents », reconnaît pourtant Michel Nung, président de l'EPAM d'Aubervilliers. Il y a déjà plusieurs disciplines, comme pour le patinage artistique sur glace : le free style (des sauts et des pirouettes), les figures imposées, la danse et le patinage de groupe. À Aubervilliers, dès l'âge de 4 ans, les cours d'initiation offrent aux jeunes Albertivillariennes une première approche de la glisse, puis l'école de patinage leur permet ensuite une spécialisation au roller artistique. Et, au sein de ce club, on y trouve trois sœurs, Marine, Océane et Estelle, au parcours incroyable. Zoom sur elles en colonne de droite... ● CÉLINE RAUX-SAMAAN

» Gymnase Henri-Wallon, 139, rue Henri Barbusse, Aubervilliers. Entrée par le stade Dr Pieyre. Informations sur place : samedi, 10h-17h, dimanche 10h-16h. www.roller-epam.com

TÉMOIGNAGES



Marine Nung
16 ANS

« J'ai commencé à pratiquer le patinage sur glace, mais lorsque nous avons déménagé il n'y avait tout simplement pas de patinoire près de chez nous, donc j'ai opté pour les roulettes ! C'est un sport qui demande beaucoup de discipline. On peut aimer la vitesse comme on peut préférer la danse. Il y a une grande variété dans sa pratique. Depuis quatre ans, j'entraîne des petits groupes et j'aime cette idée de pouvoir transmettre ma passion. C'est beaucoup de travail, mais quand on aime ce que l'on fait, on ne compte pas. C'est un sport que je ne lâcherai pas, même si plus tard je souhaite être contrôleuse aérienne. »

» 2 médailles de bronze au championnat de France de groupe (2017, 2018) et 1 participation au championnat d'Europe de groupe (2017)



Océane Nung
14 ANS

« J'ai commencé le roller parce que ma sœur en faisait et, avec le temps, c'est devenu ma passion ! Aujourd'hui, ça fait dix ans que je patine. C'est un sport qui me plaît parce que cela demande de l'endurance, de la force, de l'agilité et du mental. C'est difficile de choisir parmi les disciplines, car elles sont toutes intéressantes par leurs différences. Le roller est un sport qui nous apprend beaucoup sur nous-même et sur la vie. J'ai toujours été assez réservée et cette pratique ma aidée à m'ouvrir aux autres. Ce n'est qu'un seul exemple, il y en a beaucoup d'autres. »

» 3 fois championne de France (2018, 2016), 6 fois vice-championne de France (2018, 2016 et 2015), 2 médailles de bronze au championnat de France (2016) et 1 médaille de bronze à la coupe d'Europe (2016).



Estelle Nung
12 ANS

« Ça fait maintenant dix ans que je patine. Moi aussi j'ai suivi mes sœurs. Je ne fais pas d'autres sports. Ma discipline favorite est la danse même si je pense que c'est dangereux, car lorsqu'on tombe on peut se blesser gravement. Grâce à ce sport, on voyage souvent partout dans le monde. J'ai même des amies qui vivent dans d'autres pays. Chaque compétition est l'occasion pour moi de les revoir. Ça me motive à garder mon niveau pour faire des compétitions internationales. »

» 4 fois championne de France (2017, 2016), 2 fois vice-championne de France (2017, 2016), 2 médailles de bronze (2018) et 1 médaille d'argent (2017) sur un meeting international

Fêtes et cérémonies : un service municipal dédié à l'organisation matérielle des événements de la ville.

Une équipe de choc

BACKSTAGE La Mairie d'Aubervilliers fait appel, pour l'organisation de ses événements, à un service qui travaille derrière le rideau pour le bien-vivre des Albertivillariennes et Albertivillariens.

Un intitulé bien sympathique pour un service voué à la logistique de la Mairie d'Aubervilliers. L'équipe de Fêtes et cérémonies s'emploie à transporter, déménager, installer, monter, démonter les structures, le mobilier, les éclairages et autres effets nécessaires aux événements divers dans la ville.

Cette équipe, qui se compose de 14 agents, œuvre à l'installation de toutes les manifestations publiques qui se déroulent à l'intérieur mais aussi à l'extérieur. Par exemple, quand Madame la Maire fait

une intervention, ils montent une estrade, installent les chaises, s'occupent de la sonorisation.

Patrick Mary, chef du service, nous explique : « Nous disposons de tout un stock de matériel, avec des stands, des barnums, des tables, des chaises, des estrades, des sonos, des grilles d'expo. On essaie de renouveler tous les ans le matériel obsolète ou abîmé, selon le budget. Il faut compenser les demandes qui ne cessent d'augmenter. Depuis l'année dernière, deux nouvelles fêtes se sont ajoutées à la liste d'événements à installer : Auber village, dédiée aux seniors, et la Grande Tablee sur la place de la mairie. Elles devraient toutes les deux, désormais, se reproduire chaque année. »

La petite équipe de Fêtes et cérémonies est seule pour répondre à toutes ces demandes. Il y a la Mairie, bien sûr, mais

les nombreuses associations Albertivillariennes peuvent également faire appel à eux. Tant dans le domaine sportif que culturel. Et il y en a des fêtes à Aubervilliers ! « Fêtes de quartiers, fêtes d'école, fêtes des centres de loisirs, fêtes culturelles, fêtes des sports, ça va de la plus petite à la plus imposante », nous dit encore Patrick.

UNE ÉQUIPE SUR TOUS LES COUPS

Lors des réceptions et cérémonies, qu'il s'agisse de banquets, buffets, manifestations commémoratives ou mariages, là encore, l'équipe de Patrick Mary se charge de tout préparer. Montage des stands, des salons, installation des chaises, sonorisation. « C'est toujours le même système mais notre travail est chaque fois bien défini. Le travail de sonorisation ne sera pas le même pour une réunion que pour une course cy-

cliste. » Mais ce n'est pas tout, il y a aussi les déplacements de matériel, d'archives, les déménagements scolaires et de bureaux. Une journée par mois, les écoles ont besoin de renouveler leur mobilier endommagé ou cassé et elles profitent également des grandes vacances afin de renouveler à neuf l'ensemble de leur mobilier. Là encore, c'est le service Fêtes et cérémonies qui intervient.

Mais alors, direz-vous, où tout ce matériel, dont ce service a besoin, est-il remis ? Dans un « magasin » dont l'équipe gère le stock et l'entretien. Car leur intervention ne se limite pas aux seuls événements festifs. Encore s'agit-il de réparer le matériel dès lors qu'il est défectueux. La mission de l'équipe des Fêtes et cérémonies est pluridisciplinaire.

● MAYA KACI



L'équipe des Fêtes et cérémonies

se compose d'un responsable de service, d'un adjoint responsable, un référent logiciel, un responsable du magasin, deux magasiniers, trois chefs d'équipe...

... Et compte et 6 agents polyvalents. Soit, 14 personnes et un responsable.

L'équipe, presque au complet, dans son magasin, où elle répare, entretient et prépare le matériel dédié aux événements de la ville.

Mazette! Une gazette à auteur d'enfant

CIRCUIT COURT Quartier Cochenne et Gabriel-Péri, deux associations sont parties des talents et des expériences des jeunes habitant-e-s pour monter une gazette « hyperlocale ».

« Toi, journal, tu veux faire de moi un animal alors que je suis une planète. Tes majuscules me blessent. Ton encre me dit de me mettre en rage. Tes lettres me disent d'être une fleur. » L'édito collectif du premier numéro de Mazette! annonce la couleur. Tous les trimestres depuis juillet 2018, les enfants des cités Cochenne et Gabriel-Péri participent pleinement à l'élaboration de ce journal de quatre pages, qui rend compte de plusieurs ateliers d'écriture et d'improvisations radiophoniques menés par la Fine Compagnie et Radio Raptz.

Ces deux associations déjà très présentes à Aubervilliers se sont rencontrées autour de la volonté de fabriquer un média qui prend plusieurs formes et « qui se crée avec les gens ». « L'idée de départ a été de mélanger les ateliers d'écriture de Johanne (la Fine Compagnie) avec notre plateau radio et micro-trottoirs », explique Anne de radio Raptz. Mazette! est donc le résultat visible d'un travail en ateliers mené directement dans la rue (pour les premiers et deuxièmes numéros), ou au sein de la Maison pour tous Berty-Albrecht (troisième exemplaire). « Tout vient des enfants. On part d'eux, et autour d'eux », explique Johanne. Les visuels que l'on voit, les photos ou les illustrations sont entièrement réalisés par eux, en atelier. » D'où l'ambiance festive et brute de ce journal couvert de fausses taches et de vraies informations.

LA RELÈVE

On est heureux d'apprendre le point de vue de ces enfants entre 5 et 12 ans sur le quartier qu'ils habitent et qu'ils se prennent à fantasmer. La forme est poétique, les images fantaisistes. Mais les thématiques sont réalistes et ancrées dans leur quotidien. Ça parle de la vie de la cité, d'une voisine qu'on aime bien, de certains lieux emblématiques tels que le Jardin des fabriques.

» La fabrication du numéro 4 de Mazette! aura lieu les 29, 30 avril et 2, 3 mai au Jardin des fabriques, (114, rue Charles Tillon) et à la Boutique du quartier (120, rue Hélène Cochenne).



Atelier pochoir pour la première édition de Mazette!.

LES NOUVELLES D'AUBER # 15
30 AVRIL 2019

À votre agenda

ARTS VISUELS

« Utopie/Maladrerie » de Julie Balagué

Le Centre d'arts plastiques d'Aubervilliers (CAPA) accueille l'exposition photographique Utopie/Maladrerie de l'artiste Julie Balagué. Il s'agit ici d'engager un état des lieux de la résidence de la Maladrerie à Aubervilliers. Utopie architecturale conçue dans les années 1970, 1980 par Renée Gailhoustet, cet ensemble futuriste mêle béton, verre, terrasses végétalisées et formes angulaires, laissant une grande place à la circulation piétonne.

L'artiste a étudié la façon dont les intentions d'une architecte se confrontent au quotidien des habitant-e-s. À la croisée entre le documentaire et la fiction, utilisant un champ lexical et des techniques d'éclairage inspirées du cinéma et du théâtre, ce travail présente d'une part un inventaire photographique de l'ensemble architectural, d'autre part des portraits des habitant-e-s in situ.

Une question surgit de tout ce travail : Comment l'urbanisme devient-il le laboratoire d'une identité ?

» Du 4 au 26 mai 2019. Vernissage vendredi 10 mai 2019. Appartement de la Maladrerie au 3, allée Gustave Courbet. Tout public. Entrée libre. Informations auprès du CAPA : 01.48.34.35.34, contact@capa-aubervilliers.org

AFTER SIX #9 Vassilis Salpistis : Trois leçons des ténébres

AFTER SIX est un cycle de sensibilisation à l'art contemporain mis en place par le CAPA. Il s'agit de rencontres avec des artistes ou avec leur travail. L'artiste Vassilis Salpistis fera une performance sur un texte de Roger Caillois dont il reprend le titre, suivi d'un échange avec le public. Cet artiste ruse avec la représentation. Bien plus que de chercher à montrer ce que l'on voit, le peintre nous propose la représentation d'une idée du monde. Il crée une brèche dans la ressemblance qui la lézarde, une perte des limites des formes et permet au regard du spectateur de terminer

le tableau. Loin d'un déficit de la vision, il donne de la liberté au regard.

» Conférence le vendredi 17 mai à 19h. Espace Renaudie, 30, rue Lopez et Jules Martin. Gratuit. Informations auprès du CAPA : 01.48.34.35.34, contact@capa-aubervilliers.org

le tableau. Loin d'un déficit de la vision, il donne de la liberté au regard.

» Conférence le vendredi 17 mai à 19h. Espace Renaudie, 30, rue Lopez et Jules Martin. Gratuit. Informations auprès du CAPA : 01.48.34.35.34, contact@capa-aubervilliers.org

THÉÂTRE

Ce qui tremble et brille au fond de la nuit noire / Biennale internationale des arts de la marionnette

Une performance mêlant dessin en direct et violoncelle, qui invite petits et grands au voyage et à l'imaginaire. Dans le cadre de la 10^e Biennale internationale des arts de la marionnette.

Dans Ce qui tremble et brille au fond de la nuit noire, il y a un public, un grand écran, un violoncelliste assis devant l'écran qui voit son ombre projetée sur celui-ci, et, posté en bord de scène, un dessinateur qui use des noirs et des blancs pour projeter une histoire. Poésie en action, les deux acteurs de ce dispositif invitent le regard et l'écoute du spectateur à s'unir dans un voyage où chaque étape est destinée à surprendre ses attentes, une chose pouvant se métamorphoser en un instant sous l'archet de l'un et le crayon de l'autre. On y parle de la vie, qui circule dans les branches, qui fait monter la sève, qui se déplace et donne ses formes au monde. Au gré des publics et des lieux, le duo aime adapter sa proposition pour faire apparaître personnages, animaux et étranges symboles.

» Vendredi 10 mai 2019 à 20h. La 10^e Biennale internationale des arts de la marionnette aura lieu du 3 mai au 7 juin 2019. Espace Renaudie, 30, rue Lopez et Jules Martin. Tarif : 12 €, 8 €, 4 € et 2,50 €. Tout public, dès 6 ans. Informations et réservations auprès de la direction des Affaires culturelles : 01.48.34.35.37 / billetterie@mairie-aubervilliers.fr

LES NOUVELLES D'AUBER # 15
30 AVRIL 2019

La gymnastique douce permet, entre autres, de renforcer le système immunitaire, conserver la souplesse et l'équilibre, lutter contre l'hypertension...



PRATIQUE

Les séances de Gymnastique douce auront lieu le dimanche de 10h à 11h

Les cours seront dispensés au Square Stalingrad (rue Édouard Poisson) et au Square Jean-Ferrat (rue Bordier)

Inscrivez-vous sur le site aubervilliers.fr pour être tenu au courant d'éventuelles modifications. Pour plus d'info : 01.43.52.22.42/0143525121 ou par mail à julien.hurel@mairie-aubervilliers.fr

Des cours de gymnastique douce

dispensés chaque dimanche matin de 10h à 11h par des éducateurs sportifs professionnels et diplômés à partir du 5 mai.

Le dispositif Sport/bien-être est mis en place sous la tutelle des services municipaux de la Direction des sports et de l'Égalité femmes-hommes.

Prendre du temps pour soi à travers le sport afin d'améliorer le moral et la santé. Voici l'initiative, gratuite, de la Mairie.

La gym pour toutes et tous

ACTIVITÉ Soucieuse de la santé des Albertivillarien-ne-s, la Mairie va mettre en place un dispositif Sport/bien-être dans les parcs de la ville. Une manière de permettre aux habitant-e-s d'avoir accès à une activité physique sans contraintes.

Les beaux jours arrivent à Aubervilliers, c'est pourquoi la Ville a décidé de tester une nouvelle initiative durant les six prochains mois : un dispositif Sport/bien-être dans les parcs. Une action fortement voulue par la Mairie après un constat alarmant concernant l'état de santé des Albertivillariennes principalement. Moins tournées vers le sport que les hommes pour différentes raisons, telles que le manque de temps pour soi ou bien la difficulté à trouver une activité physique de proximité, les femmes sont plus enclines à être atteintes d'insuffisances respiratoires chroniques, d'hypertension artérielle ou de

diabète. Le but est donc de leur offrir la possibilité de pratiquer une activité physique sur un court laps de temps leur permettant de prendre soin de leur santé. Pour autant, les hommes ne sont pas délaissés et font également partie intégrante du projet. Développé par la direction des Sports et la mission Égalité femmes-hommes, le dispositif Sports/bien-être sera mis en place dans le square Stalingrad en centre-ville, et le square Jean-Ferrat situé à proximité des Quatre-Chemins.

DEUX SESSIONS TEST POUR VOIR PLUS GRAND

Des cours de gymnastique douce seront donc dispensés chaque dimanche matin de 10 à 11 heures, par des éducateur-ric-e-s sportifs professionnel-le-s et diplômé-e-s. Aucun niveau particulier n'est requis, chacun pouvant progresser à son rythme et comme elle ou il le souhaite. Les séances sont entièrement gratuites et aucune ins-

cription n'est obligatoire. Néanmoins, la présence dès le début du cours est vivement recommandée dans un souci de politesse à l'égard des animateur-ric-e-s et des autres participant-e-s. Il sera possible de s'inscrire sur aubervilliers.fr pour être tenu au courant d'une quelconque modification ou annulation de séance. Les cours seront mis en place à partir du 5 mai et auront lieu jusqu'au 20 octobre prochain, mais seront divisés en deux sessions. La première se déroulera du 5 mai au 28 juillet (15 séances), la seconde reprendra le flambeau du 1^{er} septembre au 20 octobre (8 séances).

L'expérience pourra être renouvelée, voire définitivement instaurée après que les services concernés aient tiré les premiers bilans (nombre de participant-e-s, assiduité, satisfaction, etc.). Le dispositif Sport/bien-être pourrait donc se développer en proposant d'autres activités et en élargissant le nombre de lieux de pratique.

» THÉO GOBBI

Sports



HANDBALL

En course pour la montée en National 3

L'équipe première du CMA Handball, actuellement, 2^e de son championnat prénational reste toujours en course pour la montée en National 3. Pour Aubervilliers, l'enjeu est de taille. Il faudra encore faire 3 bons résultats lors des 3 prochains matchs dans ce championnat afin d'accéder aux seules 2 premières places qualificatives. Nos « p'tits gars » d'Auber auront à jouer un match crucial, dans quelques jours, contre les premiers du championnat, Roissy en France. L'entraîneur Wassim Abdelhak ainsi que l'ensemble des joueurs de l'équipe donnent d'ores et déjà rendez-vous à tous leurs supporter-ric-e-s et Albertivillarien-ne-s, le samedi 11 mai 2019 à 18h30 au gymnase Guy-Môquet pour assister au match et pousser notre équipe vers la victoire. « Nous aurons besoin de tout le monde pour aller chercher la victoire et se rapprocher un peu plus de notre objectif qui est bien sûr la montée », prévient l'entraîneur.



CYCLISME

Course dans la ville

Le CMA 93 organise, le mardi 14 mai 2019, la Nocturne cycliste - Prix du département de Seine-Saint-Denis. Le départ sera donné à 20 heures, boulevard Casanova. Juste avant que les coureur-euse-s de toute l'Île-de-France ne s'élancent dans le cadre d'une épreuve de 81 km. Les jeunes de l'école de vélo du club feront le tour d'honneur.

Le circuit sera le suivant : by Casanova, rue Charles Tillon, rue Réchossière, et rue du Cdt L'herminier. Attention, le circuit sera fermé à la circulation entre 19 heures et environ 22h30. N'hésitez toutefois pas à venir nombreux-euses les encourager.

VIE DE QUARTIER

» Service de la démocratie participative et du développement local. 120 bis, rue Henri Barbusse. Tél. : 01.48.39.50.15. Email : vie-quartiers@mairie-aubervilliers.fr

PERMANENCES D'INFORMATIONS

Les chargé-e-s de mission et les agent-e-s de proximité vous accueillent afin de vous informer des projets, des événements et prendre en compte vos remarques concernant la vie de quartier.

» Jeudi 2 et 9 mai, de 17h à 19h à la salle de quartier Maladrerie Au 1, allée Henri Matisse

» Jeudi 2 et 9 mai, de 14h à 19h à la salle de quartier Cochenne Au 120, rue Hélène Cochenne

» Mardis 30 avril et 14 mai de 17h à 18h à la salle Sadi-Carnot/ Karman Au 111, rue André Karman

» Mardis 7 et 14 mai, de 16h30 à 19h à la salle de quartier du Centre-ville Au 25, rue de Moutier

» Mercredi 15 mai, de 17h à 19h à la salle de quartier des Quatre Chemins Au 134, avenue de la République

ATELIER BIEN-ÊTRE

Animé par le collectif à la salle de quartier Maladrerie- E. Dubois,
» 1, allée Henri Matisse.
Tous les vendredis de 13h30 à 16h

ACTIONS DE LIEN SOCIAL ET FÊTE DE QUARTIER

Fête de quartier Villette - Quatre Chemins

» Samedi 11 mai de 11h à 17h30 au square Jean-Ferrat

Sport : début de « Oxygénez-vous »

» Dimanche 12 mai dans les parcs au parc Jean-Ferrat

Buvette solidaire du Montfort

Animations autour du Printemps. Au menu : assiettes de charcuteries, de fruits de mer, de poulet ou végéta-riennes

» Dimanche 12 mai de 10h à 14h

Fête de quartier Landy Marcieux Pressensé

» Samedi 18 mai de 16h à 20h sur le parvis Roser

Fête de quartier Maladrerie/ E. Dubois

» Samedi 18 mai de 14h à 18h sur le parc à côté de l'école Angela-Davis

MAISON POUR TOUS BERTY-ALBRECHT

» 44-46, rue Danielle Casanova. Tél. : 01.48.11.10.85. Email : centresocialnord@mairie-aubervilliers.fr

CYCLE BIEN-ÊTRE

Musicothérapie (expression musicale)

» Les jeudis 16 mai et 13 juin, de 9h à 11h

Relaxation

» Les jeudis 23 mai, 20 et 27 juin, de 9h à 11h (5 € le cycle)

ACTIVITÉS ET SORTIES ADULTES

Petit déjeuner partagé

Venez partager un moment convivial autour d'un café, un thé, un jus
» Mardi 7 mai de 9h à 11h

Info collective : « Pollution de l'air et le souffle »

» Mardi 14 mai de 14h à 15h30, sur inscription

Atelier cuisine « pain et brioche »

» Jeudi 16 mai de 9h30 à 12h, 2 €/adulte, sur inscription

SORTIES EN FAMILLE

Spectacle à l'Espace Renaudie « Ce qui tremble au fond de la nuit noire »

» Vendredi 10 mai 20h 2 €/Adulte, 1 €/enfant, sur inscription

Lecture parents – tout-petits

(Re)découvrez le plaisir de lire en famille

» Mardi 14 mai de 9h30 à 10h30 Gratuit sur inscription

Journée Grande Halle de la Villette

Atelier Carré de terre et exposition Toutankhamon

» Mercredi 15 mai de 9h30 à 11h30 Sur inscription / Prévoir un pique-nique

Soirée familiale jeux de société avec l'Association DULALA

Apporter un plat salé et dessert à manger avec les doigts

» Vendredi 24 mai de 18h à 20h30, sur inscription

Après-midi jeux de société en famille

Apporter un gâteau ou des fruits pour un goûter partagé

» Mercredi 29 mai de 14h à 16h30, sur inscription

MAISON POUR TOUS HENRI-ROSER

» 38, rue Gaëtan Lamy. Tél. : 01.41.61.07.07. Email : centre.rosier@mairie-aubervilliers.fr

CAFÉ DES PARENTS

» Jeudi 9 mai de 14h à 16h, gratuit sur inscription

VISITE DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

» Mardi 14 mai de 9h à 11h gratuit sur inscription

ATELIER CRÉATIF

Préparation de la fête de quartier
» Mercredi 15 mai de 14h à 16h

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES DONT UN MEMBRE EST PORTEUR DE HANDICAP

Permanence de l'association Le Réve étoilé d'Alban

» Mercredi 15 mai de 16h à 18h

SORTIES EN FAMILLE PARENT-ENFANT 0/4 ANS DANS LE CADRE DU FESTIVAL 1-9-3 SOLEIL

Spectacle et pique-nique au parc
» Vendredi 17 mai de 9h30 à 13h

FÊTE DE QUARTIER LANDY MARCIEUX PRESSENSÉ

Animations pour toutes et tous sur le parvis Roser
» Samedi 18 mai de 16h à 20h

À votre service

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115
Centre antipoison : 01.40.05.48.48

SANTÉ

Urgences médicales nuit, week-ends, jours fériés : 01.48.32.15.15
SOS Médecin : 01.47.07.77.77 ou le 3624 (0,118 € la minute, 24h/24)
Urgences hôpital La Roseraie : 01.48.39.42.62
Centre de santé municipal Docteur Pesquière : 01.48.11.21.90
SOS dentaire : 01.43.37.51.00
Pharmacies de garde : liste mise à jour régulièrement sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0800 074 904 (numéro gratuit depuis un fixe et mobile)
Service de Plaine Commune pour toutes vos demandes d'information, vos démarches et vos signalements en matière de propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h - 17h15
Le samedi : 8h30 - 12h30
DÉCHETTERIE : 0.800.074.904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01.48.39.52.00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h /
Le samedi de 8h30 à 12h
Police municipale et stationnement : 01.48.39.51.44

AUTRES

Enfance maltraitée : 119
Jeunes violence écoute : 0.800.202.223
Violences conjugales : 3919
Solidarité vieillesse : 0.810.600.209
Urgences vétérinaires : 0.892.68.99.33

PERMANENCES

» Madame la Maire **Mérim Derkaoui** reçoit tous les vendredis matin sur rendez-vous.
Hôtel de Ville
Tél. : 01.48.39.51.98
» Le député européen **Patrick Le Hyaric** assure une permanence le samedi matin, sur rendez-vous.
Hôtel de Ville
Tél. : 01.49.22.72.18 ou 07.70.29.52.45
» Le député de la circonscription **Bastien Lachaud** assure une permanence le mercredi sur rendez-vous de 8h à 18h. Hôtel de Ville. Tél. : 07.86.01.50.86

Les élu-e-s de la majorité municipale

Les élu-e-s reçoivent sur rendez-vous :
– Un formulaire à remplir est disponible à l'accueil de la Mairie
– Contacter le secrétariat des élu-e-s au 01.48.39.50.01 ou 5002 ou 5082

FORMATION

Les ateliers du CRIB

Le Centre de ressource et d'information pour les bénévoles de Seine-Saint-Denis (CRIB 93) propose des ateliers gratuits à destination des porteur-euse-s de projet et bénévoles associatifs. Ces ateliers d'information ont pour but de conseiller et d'accompagner, sur une thématique spécifique, les bénévoles et les personnes désireuses de s'investir dans la gestion d'une association. Au programme pour ce 1^{er} semestre 2019 : Le projet associatif.

» Mardi 21 mai – 14h à 16h30. La participation à ces ateliers est gratuite mais l'inscription préalable est obligatoire via le lien suivant : <https://goo.gl/forms/Zrp41BzXOL82WLPZ2> ou par mail à crib@cdos93.org. La capacité d'accueil à ces ateliers est limitée à 15 personnes. Pour tout renseignement, contacter Ingrid Bellance (responsable du CRIB 93) au 01.41.60.11.27 / crib@cdos93.org

APPEL À PROJET

CDC Habitat

La direction interrégionale Île-de-France CDC Habitat lance l'appel à projet « Des idées pour nos quartiers », afin de soutenir des projets de développement social urbain au sein de ses résidences en quartier prioritaires de la ville, en Île-de-France et dans l'Oise. Cet appel à projet est ouvert aux structures associatives. Les projets devront répondre à une problématique locale à l'échelle d'une résidence, d'un quartier, ou d'un territoire.

» Date limite de dépôt des projets : lundi 13 mai, par courrier, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante CDC HABITAT – Service DSU, appel à projet 2019 Des idées pour nos quartiers, 33, avenue Pierre Mendès France – 75 013 Paris. Le règlement de l'appel à projet et la fiche de candidature sont disponibles sur internet, à l'adresse suivante : www.cdc-habitat.fr. Pour une aide sur l'élaboration du projet ou toute autre question contacter: [Charlene Le Lann](mailto:Charlene.LeLann@cdc-habitat.fr) au 01.55.03.22.75, charlene.lelann@cdc-habitat.fr ou [Stacy Seremes](mailto:Stacy.Seremes@cdc-habitat.fr) au 01.55.03.32.16 stacy.seremes@cdc-habitat.fr

AUBERIV'AGES 2019

Les seniors à l'honneur

Une journée festive réservée aux retraité-e-s est organisée le 18 juin prochain au parc Éli-Lotar. Au programme : balade en bateau, tombola, bal, repas antillais, ateliers...

» Inscrivez-vous jusqu'au 20 mai au 01.48.39.50.37

ÉCOLOGIE URBAINE

Appel à projets Terre d'avenir

Plaine Commune lance la 7^e édition de l'appel à projets Terre d'avenir. Terre d'avenir, c'est l'appel à projets de l'Agenda 21 de Plaine Commune. La stratégie de l'Agenda 21 fixe 5 axes prioritaires de transformation : L'appel à projets Terre d'avenir veut donner à voir les initiatives à l'œuvre sur le territoire, qui proposent déjà un modèle alternatif, combinant enrichissement des capacités ou des ressources collectives, valeur ajoutée sociale et préservation ou valorisation des ressources naturelles. L'objectif de cette 7^e édition est de soutenir des projets portés par des collectifs citoyens ou des associations, qui contribuent au « bien-être au cœur des villes », dans une logique d'écologie urbaine : coopération, sobriété, partage et respect des ressources naturelles locales et mondiales, amélioration de la biodiversité.

» Date limite de candidature : 10 mai. Informations : appelprojets.terredavenir@plainecommune.fr – 01.55.93.57.61 / 01.55.93.55.52 / 01.55.93.58.09

VILLE EN FÊTE

Fête de la ville et des associations 2019

La Fête de la ville et des associations est programmée samedi 29 juin. Le thème de cette année est La Transition écologique – le développement durable – zéro déchets. Elle se déroulera en trois temps : une parade dans les rues de la ville à partir de 10h avec une arrivée au square Stalingrad à 12h, une fête au square de 11h à 18h et une clôture à 17h par la compagnie Jolie Môme.

» Inscriptions : <https://framafirms.org/fete-de-la-ville-et-des-associations-1552579225>

AUBERCIL FESTIVAL

Vous êtes conviés! Concert de Balthaze

» Vendredi 3 mai à 19h au club Édouard Finck, 7, allée Matisse et Prague – (Entrée libre)

Documentaire « Higelin en chemin » de Romain Goupil

» Dimanche 5 mai à 14h au cinéma Le Studio. Tarif et réservation : lestudio.billetterie@gmail.com ou 09.61.21.68.25



CONCERT

Au son de l'accordéon

L'Accordéon club d'Aubervilliers organise un concert dimanche 19 mai à l'Espace Renaudie de 15h à 18h. Différents morceaux seront joués : *Tournent les violons* de J. J. Goldman, *J'veux du soleil d'au p'tit bonheur*, *City of stars*, tiré de la BO de *La La Land*, *Tu verras de Chico Buarque*, sans oublier un hommage à Aznavour... Le concert sera suivi d'un bal.

» Entrée 5 euros. Pour toute information : 06.22.37.67.48.

1427. - AUBERVILLIERS. - La Mairie. - G. J.



» FAÇADE

La partie la plus ancienne de la mairie, donnant sur la place, a été inaugurée à la fin du XIX^e siècle. Elle a été très remaniée depuis.

ARCHIVES MUNICIPALES

La mairie se modifie à mesure que la ville grandit, grossit. Les différents états de « la maison commune » sont les témoins du passé d'Aubervilliers.

L'hôtel de ville, toute une histoire...

MÉMOIRE De la période révolutionnaire jusqu'à la fin du règne de Charles X, les séances du conseil municipal se déroulaient dans l'école des garçons où habitait l'instituteur, lequel faisait aussi office de secrétaire de mairie. C'est à partir de 1817 que les choses vont changer...

Près de l'église, dans une des maisons de l'Oratoire, se situait l'école des garçons. La salle de classe servait de « lieu ordinaire des assemblées paroissiales » sous l'Ancien Régime. C'est ici même que devaient se dérouler encore, dans ce qui fut appelé « salle de la commune », ou « hôtel de la commune », les séances du conseil municipal jusqu'en 1821. Car la proximité de l'école et de l'administration communale devient problématique. Et le premier magistrat de la ville veut acquérir le petit immeuble du Sieur Hemet qui jouxte l'église (à l'actuel emplacement du passage Saint Christophe). Il est constitué d'un rez-de-chaussée (avec un petit jardin à l'arrière) et d'un étage donnant sur la rue de Paris. Mais la maison

se révèle bientôt inhabitable. Dans le même temps, Aubervilliers grandit, son centre se modifie. D'autant qu'un décret impérial du 23 prairial an 12 (12 juin 1804), ordonne la suppression des cimetières à l'intérieur des villes et leur transfert à quarante mètres de l'enceinte des bâtiments d'habitation. Le maire de l'époque, Pierre Nicolas Codieu, fait alors part du choix d'une pièce de terre de 17 ares 8 centiares près de la rue Neuve pour y établir le nouveau cimetière, l'ancien, on l'aura compris, se trouvant situé sur l'emplacement de l'actuel mairie. Ce n'est que le 30 juillet 1832 qu'est alors décidé le pavage de la place de l'église.

PROJETS D'AGRANDISSEMENTS

Au même moment, le Maire Denis de Francottay expose, lors d'une séance du conseil, la vétusté de l'école et l'urgence de la remplacer par un bâtiment neuf à l'emplacement même de cet ancien cimetière, face à l'église. L'adjudication des travaux est autorisée le 30 décembre 1833 mais la construction se révèle insalubre

dès 1839 : « La toiture et le chaînon recevaient les eaux fluviales. » En 1844, on projette l'édification d'une salle d'asile et de l'école des garçons au rez-de-chaussée et de logements de maîtres au... premier étage. Mais les locaux de la mairie menacent de ruine si bien que le maire présente « l'avantage qu'il y aurait pour la commune de profiter de la construction des écoles et du corps de garde pour y construire, à l'étage, la salle des bureaux de la mairie et le logement du secrétaire [...] attendu que la mairie actuelle est reconnue insuffisante pour le service actuel de l'administration. »

L'hôtel de ville est composé de plusieurs corps de bâtiment formant un triangle entre la rue de la Commune de Paris, la rue du Moutier et l'avenue de la République.

La partie la plus ancienne, donnant sur la place, a été inaugurée en 1849 et était l'œuvre de l'architecte Lequeux. Elle a été très remaniée depuis. À noter que Lequeux est également

l'auteur, dans le département, de l'hôtel de ville de Saint-Ouen et d'une partie des hôpitaux de Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne. Le projet d'agrandissement a donné lieu à un concours, remporté en 1914 par les architectes Malgras, Delmas et Guindez. Les travaux ne seront exécutés que dans les années 1920, après des modifications apportées par l'architecte communal Prévost, ils seront terminés en 1925-1926. En 1988 a été inauguré le nouveau centre administratif, rue de la Commune de Paris et, à cette occasion, les bâtiments de la mairie ont été réhabilités.

Le bâtiment de Lequeux est peu lisible aujourd'hui du fait de cette réhabilitation qui a gommé une partie des décorations, en particulier le blason de la ville sur le fronton. Par ailleurs, des percements au rez-de-chaussée et la création d'un bandeau en couronnement lui ont ôté son équilibre. L'histoire de la maison commune est connexe de celle de la ville. ● MAYA KACI

La mairie à l'emplacement de l'ancien cimetière